

Nous rappelons aux camarades que les rapports sont leur propriété personnelle et qu'ils ne doivent pas en donner connaissance aux personnes étrangères.

Rapport du Conseil d'Administration

CAMARADES,

Avant de vous exposer les principaux points de notre rapport, nous nous devons de vous expliquer les motifs de la date si reculée de notre Assemblée générale.

Ayant eu tout dernièrement deux Assemblées générales, le Conseil ne voulait pas fatiguer, par des réunions successives, nos camarades. De plus, comme vous allez le voir dans le rapport, ayant eu de nombreuses affaires à traiter, il a cru bon de remettre à ce mois-ci notre Assemblée ordinaire.

Depuis notre Assemblée générale du 5 mai dernier, votre Conseil a tenu 80 séances ordinaires et extraordinaires. Ce nombre de réunions peut paraître excessif, mais il ne faut pas oublier que plus notre Association prend de l'extension, plus il y a nécessité à rechercher les moyens de lui donner une organisation et une marche meilleures pour obtenir des résultats supérieurs à ceux acquis jusqu'à présent. Du reste, les détails de notre rapport vous fixeront sur différents points.

Nous vous soumettons les adhésions suivantes: Mhuloff, Carré, Jurénde, Torchy, Villemot (Félix), Legrand (Louis), Sirven (Léon), Goudet, Levasseur, Gabanon (Louis), Waterloo (Georges), Aquatias, Giraud (Jules), Gouzi, Mailliet, Nectoux.

Tous ces camarades sont en règle avec l'article 9 de nos statuts. Parmi ceux-ci, un jeune camarade étant mineur, l'adhésion n'a été acceptée par votre Conseil qu'avec la signature et l'autorisation des parents.

Nous avons reçu les démissions de: Cotton et Telle. Nous vous proposons la radiation de Hesse.

Nous avons eu un décès, notre camarade Cafrin.

Nous vous soumettons les rapports de la Commission de contrôle et du Travail, sur lesquels vous aurez à vous prononcer.

Comme il est dit au commencement de notre rapport, votre Conseil peut paraître s'être réuni souvent. Ces réunions n'ont pas été sans avoir un but et déterminé d'heureux résultats. Nous avons pris part à plusieurs adjudications au Ministère des Postes, où nous avons réussi à remporter des tableaux Standards, des postes muraux, des appliques murales solidaires, des mobiles, des combinés, et, tout récemment, des Morse à réparer et des appels magnétiques, ce qui fait une somme globale de 1,557,983 francs.

A cette somme doivent s'ajouter différentes commandes pour l'industrie privée, dont le montant est de 99,210 francs. - La somme totale des travaux en cours est de 1,657,193 francs.

Ce qui fait une différence de 927,293 francs sur l'année 1911 où, à pareille époque, la somme des travaux en cours était de 729,900 francs, et de 347,243 francs sur le dernier rapport de mai, où la somme des travaux était de 1,309,950 francs.

Il vous sera facile de constater combien nos affaires vont grandissant et nécessitent de la part du Conseil un travail plus méthodique et réfléchi.

De tous ces travaux, une grande partie ont été livrés, notamment l'extension du multiple de Rouen, des mobiles, des muraux, des appels magnétiques; d'autres, en majeure partie, sont livrables au début de l'année prochaine, et nous espérons que les résultats en seront bons par la ténacité qu'apportent les camarades à l'accomplissement de ces travaux.

Le multiple de Nancy, que nous avons obtenu au début de cette année, est bien avancé en fabrication, et prochainement l'équipe destinée à son montage sur place va partir, afin d'en activer la livraison.

Pour l'industrie privée, nous avons réussi à reprendre, dans une adjudication après décès, les brevets des pompes Guéritault. En possession de ces brevets, nous sommes entrés en pourparlers avec le commissionnaire qui fait le placement de ces machines, et nous espérons en tirer d'excellents résultats; l'affaire, quoique encore toute nouvelle, nous

donne déjà bon espoir, puisque trois machines ont été construites; une quatrième en cours d'exécution.

Les autres travaux de l'industrie privée sont destinés à une Société parisienne qui, par notre travail soigné, nous a donné sa confiance et, continuellement, nous soumet des demandes de prix que nous avons presque toujours solutionnés avec succès.

Nous allons tenter aussi un nouveau genre de fabrication : Un de nos camarades ayant, ces temps derniers, trouvé un nouveau modèle d'embrayage à friction, a sollicité du Conseil la prise d'un brevet. Nous avons fait ce sacrifice, et prochainement nous lancerons dans le commerce les modèles de différentes grosseurs qui sont actuellement en fabrication.

Le nombre des camarades travaillant à l'atelier social n'a que peu sensiblement changé : 110 sociétaires sont définitifs, 28 sociétaires sont temporaires, et 9 hommes de ville, ce qui porte notre nombre à 147. 3 nouveaux camarades viennent d'être embauchés définitivement pour remplacer ceux de nos camarades qui ont quitté l'atelier social et notre camarade décédé. Nous n'augmenterons maintenant notre personnel que modérément, la place devenant de plus en plus restreinte dans nos ateliers, votre Conseil tenant pour l'instant à éviter tout agrandissement.

En machines-outils nous avons fait l'achat d'une mortaiseuse nécessaire pour la fabrication de notre outillage à découper, et d'un petit tour revolver pour le débit de certaines pièces décollées, mais de ce côté également nous limiterons les achats.

Pour le montage des appels magnétiques destinés aux commandes énoncées plus haut, nous avons fait construire un hangar où l'équipe destinée au montage de ces appels travaille avec ardeur. Nous avons de ce côté facilité la manipulation des pièces, qui prenaient trop de temps dans l'ancien hangar à l'ébénisterie, trop exigü, où elle était installée, tallée.

Tout dernièrement, nous avons fait désigner par l'atelier un camarade qui est chargé de faire la totalisation des heures de main-d'œuvre, des livres des chefs d'équipe, et couche, au fur et à mesure de leur rentrée, sur un livre

spécial affecté à chaque commande, les factures, et en vérifie la valeur exacte. Nous avons ainsi, lorsque nous désirons un prix, vivement les résultats.

Comme suite au vote émis par l'Assemblée extraordinaire du 29 septembre, nous avons mis en quinzaine le camarade; il a quitté l'atelier social le 12 octobre dernier.

Cette année, au mois de septembre, expirait le contrat passé il y a trois ans avec M. Wilhelm. Nous avons donc renouvelé ce contrat en en prolongeant la durée; nous vous en donnerons les termes à l'Assemblée générale.

La question du sous-directeur fut, dans les Assemblées précédentes, soulevée par quelques camarades. Le Conseil vous demande de reporter sa nomination pour une durée que vous fixerez, à notre Assemblée prochaine. A cette époque a lieu le renouvellement des membres du Conseil et de la Commission de contrôle; nous vous demandons de faire coïncider avec ce renouvellement la période pour laquelle notre sous-directeur sera nommé.

L'installation des multiples en province nous oblige à envoyer plusieurs camarades pour faire le travail sur place; nous avons, dès le début, établi une entente avec les camarades se déplaçant, mais en perspective d'autres installations, nous avons jugé utile d'établir un règlement au mieux des intérêts de tous; nous avons demandé aux camarades qui sont allés à Rouen et à Limoges de nous donner des indications. De ces indications, nous avons établi un règlement dont nous vous donnerons lecture à l'Assemblée générale en vous demandant de l'adopter.

Une lettre signée par 10 camarades a été déposée demandant au Conseil d'envisager la question si délicate du débouchage concernant les sociétaires embauchés temporairement.

Le Conseil ne croit pas que cette question a lieu d'être envisagée pour l'instant, puisque nous sommes plutôt au-dessous du nombre du personnel qui nous serait nécessaire pour faire face à nos livraisons. Mais, néanmoins, nous tenons à exposer notre façon de voir si l'occasion se présentait. Actuellement les travaux étant divisés par équipes, si le travail venait à baisser, le Conseil, sitôt qu'il sentirait la baisse, préviendra les camarades temporaires, et le débouchage se ferait au fur et à mesure que les équipes auraient

terminé leurs travaux. Nous croyons cette façon de faire plus logique et cela renseignera suffisamment les camarades.

Votre Conseil, sur la demande de plusieurs camarades, a décidé l'ouverture d'un compte de dépôt, parmi nos sociétaires, leurs dames et leurs enfants.

Cette idée fut discutée par plusieurs camarades dans une réunion qu'ils tinrent un dimanche matin, où ils élaborèrent les principales bases de cette Caisse de dépôts. Ces bases furent soumises à votre Conseil, qui en accepta les termes, et un exemplaire vous en sera distribué à l'Assemblée.

Voilà donc, camarades, brièvement exposée, la marche de notre Association. Des renseignements plus précis vous seront fournis à l'Assemblée générale afin de bien faire comprendre que nous avons été soucieux avant tout d'une marche coordonnée avec les efforts et les bonnes volontés qui ne nous ont pas manqué jusqu'à ce jour, et qui ne peuvent qu'apporter à notre organisation d'heureux résultats.

Au 30 septembre les recettes sur obligations s'élèvent à la somme de 60,343 fr. 95, répartie comme suit :

| | |
|----------------------------|-----------|
| Sociétaires ateliers | 13.264 65 |
| Sociétaires dehors | 937 50 |
| Non-Sociétaires | 46.141 80 |
| | <hr/> |
| | 60.343 95 |

LE CONSEIL.

Notre camarade Viardot nous a proposé d'augmenter notre capital social. Votre Conseil, après avoir étudié cette proposition, vous demande de l'accepter et de porter notre capital social à 200.000 francs. Nous vous demandons pour l'instant de nous fixer sur ce point sans toucher pour cela à l'art. 6 de nos statuts, le changement de la somme du capital n'entraînant pas une modification de cet article, nous réservant pour l'Assemblée de mai prochain de vous en proposer la révision complète.

Actuellement notre Société a atteint un nombre de près de 200 sociétaires; or, comme en vertu de l'article 8 de nos statuts, chaque sociétaire doit souscrire 10 parts de 100 francs au minimum, vous voyez donc que la somme que nous vous